

Je dois beaucoup de reconnaissance au très regretté Père Paul Grosjean, de la Société des Bollandistes, mort en pleine activité, le 13 juin 1964, qui avait bien voulu revoir ma traduction et me faire plusieurs remarques qui m'ont été précieuses.

M. - ANSELME DIMIER
Moine de Scourmont.

Prologue

à la Vie du Vénérable Amédée d'Hauterives

La véritable humilité, déjà si digne d'admiration chez tous les hommes, l'est encore bien plus chez ceux pour qui la noblesse de la naissance, l'honneur que leur attirent leurs possessions et leurs dignités, en même temps que la supériorité de l'esprit et la beauté du corps, sont autant de raisons de plus de s'enorgueillir (1). Ira-t-on admirer l'humilité de celui qui, dans le monde, aurait été obligé de mendier le vivre et le vêtement, et qui, en religion, reçoit largement tout le nécessaire ? Mais, en réalité, les prérogatives héréditaires de la noblesse sont si grandes que les nobles dans le cloître semblent plus humbles que ceux dont ils dédaigneraient les services ou les hommages, s'ils fussent restés dans le siècle. Et qu'on n'aille pas regarder comme une marque d'orgueil si un religieux de haute naissance, harcelé parfois d'injustes reproches, répond avec quelque dureté et s'irrite un tant soit peu. Ce mouvement ne procède pas de l'orgueil, mais de la sagesse, selon qu'il est écrit : « Ne t'abaisse pas dans ta sagesse, de peur que cet abaissement ne t'entraîne à la sottise (2). » Et le sage dit : « Chaque chose a son temps marqué (3) ; il y a un temps pour s'humilier et un temps pour s'élever raisonnablement ; un temps pour souffrir l'insulte et un temps pour résister à l'insulteur. »

C'est donc d'Amédée d'Hauterives, homme de noble race, mais plus noble encore par la vertu et les bonnes œuvres, que j'entreprendrai d'écrire la vie ; non pas certes pour en tirer vanité et faire ainsi mon petit savant, mais parce qu'il y a là une chose digne de mémoire qui est près d'être oubliée sur terre, alors qu'elle reste célèbre au ciel.

(1) L'idée se trouve dans S. BERNARD, *De consideratione*, lib. II, cap. vi, n° 13, dans P. L. CLXXXII, 750 B.

(2) *Eccli.*, XIII, II.

(3) *Eccli.*, III, 1.

J'ai entrepris ce travail sur l'ordre et les exhortations de Burnon de Voiron, Prieur de Bonnevaux (4), qui eut toujours en haine l'orgueil, et pour amie l'humilité. D'ailleurs, si par hasard quelqu'un avait, en quelque endroit, quelque chose à reprendre dans notre histoire charitablement et raisonnablement, nous l'avons pour agréable, et nous lui donnons la permission de nous corriger en mieux. Que si c'est simplement par envie ou pour le seul besoin de parler qu'il attaque des choses sans les avoir comprises, que celui-là retienne la dent prête à mordre et qu'il vienne m'en parler, afin que, convaincu par les témoignages sur lesquels je m'appuie, il s'en aille couvert de confusion. Car déjà, en plus d'une circonstance, j'ai appris à ne pas craindre les détractations des envieux.

(4) On trouve Burnon de Voiron mentionné dans CHEVALIER, *Cartulaire de Bonnevaux*, d'abord sans titre : ch. 51 (1181), 131, 275, 289 ; puis avec le titre de Prieur : ch. 179, 183 (1185), 430 (1185). Il est également mentionné dans mon *Cartulaire de Bonnevaux*, sans titre : ch. 79 (1158), 113 (1183) ; et comme Prieur : ch. 110.

Il ne faut pas le confondre avec un autre Burnon de Voiron, qui fut Abbé de Léoncel, fille de Bonnevaux, vers 1163.

CHAPITRE I

Vie d'Amédée d'Hauterives moine de Bonnevaux de vénérable mémoire

Amédée, homme vénérable en toutes choses, tire son nom d'un village de la province de Vienne, nommé Hauterives (1), où il était né et dont il était le seigneur ; et il n'a pas manqué de réaliser le sens de son prénom et le signe qu'on peut voir dans son nom. Il s'appelle en effet Amédée d'Hauterives, et Amédée ne signifie pas autre chose qu'Amant de Dieu (2).

Comment il aima Dieu, c'est ce que vont montrer les

(1) Hauterives, commune du canton du Grand-Serre, dans le département de la Drôme. La seigneurie d'Hauterives comprenait toute la communauté de ce nom et relevait du fief des Archevêques de Vienne. Fort anciennement possédée par une famille de son nom qui s'éteignit vers le milieu du XII^e siècle chez les Clermont, elle fut vendue, en 1467, par ses derniers représentants aux Poisieu, dont l'héritière s'allia en 1514 chez les Saint-Chamond. Elle fut ensuite acquise en 1597 par les Borel, qui la vendirent en 1783 aux Chastellards, derniers seigneurs d'Hauterives. Voir BRUN-DURAND, *Diction. topographique de la Drôme*, p. 175-176.

(2) En réalité, l'étymologie de ce nom est tout autre. « Au point de vue étymologique, *Amadeus*, alias *Amedeus*, ne présente nullement, ainsi qu'on se l'est parfois imaginé, l'équivalent en latin barbare du grec « *Théophilos* ». « Il s'agit d'un composé germanique, *Hamu-deoh*, que sa formation classe dans un milieu onomastique bien déterminé. Des noms du même type se retrouvent à l'époque des grandes invasions chez la plupart des nations gothiques », Abbé CHAUME : *D'où vient le nom d'Amédée, porté originellement par les princes de Savoie ?* dans *Société académique, relig. et scientif. du Duché d'Aoste*, XXIII (1934), p. 92.

pages qui suivent, autant que mes moyens le permettront, non pas complètement cependant, car il n'est pas possible d'exprimer parfaitement par des mots la sincérité de l'amour qu'il eut pour Dieu. Et même un plus éloquent que moi ne le pourrait pas non plus. Toutefois, un lecteur sagace pourra, en grande partie, en juger par l'histoire que j'ai entrepris de retracer.

Il fut de haute rive, c'est-à-dire d'une très haute humilité, laquelle est exprimée par le nom de rive. De même que la rive enserre la rivière de chaque côté pour l'empêcher de sortir de son lit, ainsi rien d'étonnant que toutes les délices du monde et les diverses tentations du diable, lesquelles nous voyons désignées en maint endroit sous le nom de cours d'eau, à cause de leur instabilité et de leur flux incessant, rien d'étonnant qu'elles soient vaincues et comme écrasées sous les pieds par la véritable humilité (3).

C'est donc à juste titre qu'il est dit Amédée d'Hauterives, parce qu'il fut incomparablement humble et qu'il aima Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces.

On va montrer maintenant combien noble et puissant il fut dans le monde, de telle sorte que cela même qui rendit son humilité plus agréable à Dieu, la rende aussi plus aimable aux hommes qui auront connu sa noblesse.

Guigues, Dauphin (4), comte d'Albon, était son oncle ; et il tirait son origine de l'illustre race de l'Empereur Conrad (5). Six villes lui appartenaient, que je vais nommer :

(3) Le jeu de mots est tout à fait dans le goût de l'époque.

(4) Siboud 1^{er}, père d'Amédée, épousa en 1080 (ou 1083) Adélaïde, sœur du premier Dauphin, Guigues d'Albon.

(5) Cette parenté des Hauterives avec les Empereurs ne peut s'entendre qu'au sens large. Par leur alliance avec la maison d'Albon, ils étaient alliés aux Comtes de Savoie, Mathilde, autre sœur du Dauphin, ayant épousé le Comte Amédée III de Savoie. Et c'est par la maison de Savoie qu'ils cousinaient avec les Empereurs de Franconie, une petite-fille d'Humbert aux Blanches Mains, nommée Berthe, ayant épousé l'empereur Henri IV. Ainsi l'empereur Frédéric Barberousse pouvait parler, dans un diplôme daté de 1155 en faveur d'Amédée, évêque de Lausanne, fils de notre Amédée, des liens de parenté qui l'unissaient au prélat : *Amedeo Lausannensi episcopo qui genere et nobilitate nec non fidelitate nobis astrictus agnoscitur. Voir Pat. Lat. CLXXXVIII, 1347.*

Hauterives, les Planèses, Charmes, Lens-Lestang, Clermont, Saint-Geoire (6). Parmi lesquelles il en est dont il avait le domaine en propre ; et d'autres en simple participation.

Courageux à la guerre, illustre par les armes, prudent dans les conseils, magnifique pour tout le monde, fidèle pour ses compagnons d'armes, terrible pour ses ennemis, il était encore agréable de visage, affable avec tous, beau et de taille avantageuse, toujours grand ami de la justice, vengeur de l'iniquité et ennemi de l'envie.

Tel il était quand il fut touché par celui qui touche les montagnes, et elles s'embrasent et fument (7) ; lui aussi s'embrasa et fuma.

Après sa conversion, il s'adonna sans cesse à la prière, avec autant d'assiduité que le permet la fragilité humaine ; et c'est par la fumée qu'en maint endroit de l'Écriture, nous voyons désigner la prière des saints.

Un jour donc il se prit à réfléchir sur ce qu'il avait été, sur ce qu'il était, sur ce qu'il serait ; et il connut avec certitude qu'il avait commencé par n'être rien, qu'il était cependant quelque chose, et qu'il serait enfin réduit à un peu de cendre. En méditant ainsi, il reconnut que personne ne peut éviter l'arrêt de la mort, selon ces mots du poète :

La mort enlève jeunes et vieux ; elle n'a pitié de personne.

Elle a pouvoir sur les grands ; elle ne respecte personne.

Elle est la même pour les chefs et pour les princes.

Elle frappe ; et toute chair passe. Tandis que, sous les

Elle est écrasée ; l'homme puissant et vigoureux ne lui

Qui peut sauver quand la mort fait périr ? car jamais

[pieds de la mort,
[échappe pas.
[aucun arrangement,

(6). Hauterives, commune du canton du Grand-Serre (Drôme) ; Les Planèses, quartier de la commune de Charpey, canton de Bourg-de-Péage (Drôme) ; Charmes, commune du canton de Saint-Donat (Drôme) ; Lens-Lestang, commune du canton du Grand-Serre (Drôme) ; Clermont, commune de Chirens, canton de Voiron (Isère) ; Saint-Geoire, chef-lieu de canton, arrondissement de La Tour-du-Pin (Isère).

(7) Qui tangit montes et fumigant, Ps. CIII, 32.

Aucun prix, aucun hommage n'est accepté par la mort.
Mais à quoi bon en dire plus ? La mort impie n'épargne pas.
Pas plus le pauvre ne lui échappe, que celui qui a la bourse
[pleine (8)].

Ce passage et d'autres semblables, l'homme vénérable les repassait dans son cœur. Et il commença à haïr le monde avec tout ce qu'il renferme, et à aspirer de tout son cœur à pouvoir gagner le ciel. Mais, parce qu'il débordait de piété, il prit soin de faire profiter les autres du talent qui lui avait été confié.

Il ne convenait pas qu'un gentilhomme fût avare de ces biens célestes en les cachant, lesquels croissent, au contraire, quand on les donne ; lui qui n'avait pas craint de distribuer largement à tous, pauvres et riches, religieux et parasites, tant qu'il avait vécu avec eux dans le monde, les biens terrestres qui disparaissent quand on les donne.

(8) Ces vers, cités sans ordre, sont tirés du *Carmen paræniticum ad Raynaldum*, faussement attribué à Saint Bernard, et que l'on trouve publié parmi les œuvres du Saint, dans *Pat. Lat.* CLXXXIV, 1308 A-B.

Les voici tels qu'ils sont publiés :

*Tam ducibus quam principibus communis habetur
Nobilium tenet imperium nullus reveretur*

*Mors juvenes rapit atque senes nulli miseretur
[Illa fremit genus omne tremat quod in orbe movetur]*

*Illa ferit caro tota perit dum sub pede mortis
Contertitur non eripitur vir robore fortis*

[ici huit vers]

*Quis redimit dum mors perficit quis foederat usquam
Nec pretium nec servitium mors accipit unquam
Sed quid plura loquor ? Nulli mors improba parcit
Non evadit inops nec qui marsupia farcit.*

On remarquera qu'outre la rime finale, partout, sauf pour les deux derniers vers, il y a rime encore au second et au quatrième pied. Ces vers sont dits *léonins*, du nom de Leonius, croit-on, religieux de Saint-Victor, qui mit ce genre en vogue au XII^e siècle. Ils doivent être attribués, semble-t-il, à Bernard de Morlas, moine clunisien, qui vivait au temps de Pierre le Vénérable, et qui composa quantités de vers de ce genre. Voir *Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 241-242.

CHAPITRE II

Comment il convertit au Christ seize chevaliers

Sortant donc un jour de l'un de ses châteaux, il prit avec lui deux de ses vassaux, et envoya les écuyers au devant, dans une autre de ses places, pour préparer le repas. Quant à lui, suivant au pas avec ses deux compagnons, il les fit chevaucher l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Et, commençant à leur poser des questions, il leur dit :

« N'avez-vous pas vu tels et tels nouveaux chevaliers ?
« Comme ils étaient de forts, alertes, gracieux, sages, preux
« et généreux convives ? Pas un d'eux cependant n'a échappé
« à l'arrêt fatal de la mort. Celui-ci s'est jeté en pleine santé
« dans les tournois, où il a péri percé d'un coup de lance ;
« un autre, pressé par la nécessité, se fiant à sa monture, est
« entré dans l'eau tout armé, et il a coulé au fond avec son
« cheval ; un autre, c'est la pierre d'un engin de guerre qui
« lui a brisé la cervelle ; un autre encore, c'est un frondeur
« qui l'a frappé à mort. Celui-ci a péri percé d'une flèche ;
« celui-là, c'est son cheval qui, en le désarçonnant, l'a envoyé
« dans l'autre monde. Celui-ci qui croyait avoir longtemps
« à vivre, une mort subite l'a emporté au ciel ; celui-là,
« comblé de délices et vivant dans le mal jusqu'à un âge
« très avancé, la même mort l'a livré à l'enfer (1). Celui-ci
« a été privé de la sépulture à cause de ses forfaits ; celui-là,
« ses proches l'ont mis dans un tonneau pour l'abandonner
« aux flots du Rhône.

« À quoi leur ont servi, je vous le demande, les proues-
« ses d'ici-bas, si maintenant ils sont condamnés à une cap-
« tivité éternelle ? A quoi leur ont servi les riches vêtements,
« s'ils ont maintenant à endurer nus le supplice du froid ?
« A quoi leur ont servi les repas sans mesure, s'ils sont tour-
« mentés maintenant par la privation de tout ?

(1) On peut rapprocher de ce passage le n° 7 du ch. XXIII du livre I de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

« Ce monde, immonde, léger, bref et périssable,
Est-ce que, dans son tourbillon rapide, il n'emporte pas
[tout, comme dans un souffle ?
Je vois passer les siècles, et le passé disparaître.
Seule demeure, pour les seuls justes, la récompense de la
[piété (2). »

Par ces avertissements et d'autres semblables, le serviteur du Christ inspira auxdits chevaliers la haine du monde ; et, avant même d'être arrivés au terme de leur promenade, l'un et l'autre lui promirent de prendre avec lui l'habit de la religion, où et quand il voudrait. Cependant, on était arrivé à la ville. Trouvant le repas préparé, après avoir sauté de cheval on alla aussitôt se laver. Et, pendant que les autres prenaient soin de leur corps, le soldat du Christ était plus occupé de la réfection de son âme.

C'est pourquoi, le lendemain, il s'en alla et emmena avec lui de la même ville deux autres chevaliers auxquels il prêcha le mépris du monde et les œuvres salutaires de la pénitence, comme il avait fait aux autres, la veille. Prévenus par la grâce divine, eux aussi, ils promirent, comme avaient fait les deux autres, de faire en tout la même chose. Et ils rendirent grâces au Créateur de toutes choses de ce que ceux qu'il avait l'habitude de mener au pillage et au combat, il les exhortait maintenant, au contraire, à distribuer leurs biens, à supporter les injures et à embrasser la pauvreté.

A cette œuvre d'apostolat, notre homme vénérable se livra pendant un an, au cours duquel il arriva à convertir au service de Dieu un bon nombre de seigneurs.

On arrêta donc le jour où tout ce monde irait à Bonnevaux (3), que tous avaient choisi pareillement, sur l'indication d'Amédée, pour y servir Dieu en exécution de leur vœu.

(2) Je n'ai pu réussir à découvrir l'origine de ces quatre vers, qui sont des vers léonins comme ceux qu'on a cités plus haut.

(3) L'Abbaye de Bonnevaux fut fondée en 1117 par Saint Etienne Harding, abbé de Cîteaux, à la demande de Guy, archevêque de Vienne, qui devint Pape peu après sous le nom de Calixte II. Elle est située sur la commune de Villeneuve-de-Marc, au canton de Saint-Jean-de-Bournay, sur les bords de la Gère, qui prend sa source à cet endroit.

Cependant, tous ceux d'entre eux qui étaient mariés firent entrer leurs épouses dans des monastères de religieuses ; et c'est ainsi que la prédication d'Amédée profita grandement à l'abbaye du Val (4), à laquelle se donnèrent la plupart d'entre elles, avec leurs biens et de nombreuses possessions.

Après quoi, les dettes et autres empêchements ayant été réglés, le jour marqué se leva où Amédée prit avec lui son fils unique (5) et se rendit à la pauvre abbaye de Bonnevaux, suivi des seize chevaliers qu'il avait gagnés au Christ. Parmi eux, il s'en trouvait quatre de très noble naissance, à savoir Amédée le père et Amédée le fils, Armand de Rives (6), et Berlion de Moirans (7). Les autres étaient tous de puissants chevaliers dans le monde, riches en terres et autres biens, mais qui cependant devaient l'hommage à ces quatre là.

Le lecteur appréciera avec quelle perfection Amédée, mon seigneur, renonça au siècle et à ses pompes, lui qui déshérita entièrement son fils unique, alors qu'il était seigneur de villes si importantes et de si grandes possessions. Car il préféra le voir servir le Christ sous l'autorité des religieux, que de se livrer à de mauvaises actions, tout en commandant, dans le monde, à de nombreux sujets.

(4) Il s'agit du monastère de Laval-Bressieux, situé sur la commune de Saint-Pierre-de-Bressieux, au canton de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.

(5) Amédée n'eut qu'un fils, nommé comme lui Amédée. Voir la confirmation de ses biens faite à Bonnevaux, en 1120 : *Ut Dominus noster sua benignissima misericordia peccatis meis et meorum, videlicet patris, matris, uxoris, filii et aliorum parentum meorum, propitiari dignetur*, dans U. CHEVALIER, *Cartulaire de Bonnevaux*, ch. 313.

(6) Rives, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Marcellin. Armand de Rives est mentionné dans U. CHEVALIER, *Cartulaire de Bonnevaux*, ch. 207 et 217. — S'il faut en croire ALLARD, *Dictionnaire du Dauphiné*, t. II, col. 488-489, la famille de Rives s'éteignit avec l'entrée d'Armand à Bonnevaux.

(7) Moirans, commune du canton de Rives. Peut-être faut-il identifier Berlion de Moirans avec *Berlio Moriaccensis* qu'on trouve mentionné dans U. CHEVALIER, *Cartulaire de Bonnevaux*, ch. 21 (1135). Il était fils de Geoffroy. On le trouve plusieurs fois mentionné également dans les *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble*, cartul. B., ch. 58 (11 juin 1108), ch. 128 (v. 1110) ; et cartul. C, ch. 14 ; pp. 129, 181 et 201.

CHAPITRE III

De la vie des pieux moines de Bonnevaux

A cette époque, celui qui était à la tête de Bonnevaux se nommait Jean (1), homme très religieux, premier Abbé de ce monastère, et qui fut ensuite Evêque de Valence. La sainteté de sa vie est attestée par les miracles fréquents que le Seigneur opère, par lui et avec lui, à son tombeau.

Cette Maison était une nouvelle fondation, pauvre en sujets aussi bien qu'en possessions et en ressources ; mais elle se distinguait, entre tous les monastères de l'archevêché de Vienne, par la piété et la bonne renommée.

Les moines s'y adonnaient eux-mêmes au défrichement des terres, coupaient les forêts, arrachaient les broussailles qu'ils laissaient sécher pour les brûler ensuite, attisant le feu au moyen de grandes perches qu'on appelle des « fourgons », tisonnant le brasier à la manière des défricheurs. Après s'être livrés tout le jour à ce genre de travail, harassés de fatigue, tant à cause de l'ardeur du soleil que par la chaleur du brasier, noircis comme des forgerons, ils rentraient à la maison vers l'heure de None, pour y prendre leur repas (2). Là, aussitôt que retentissait le signal du lavabo, le corps tout en sueur, ils entraient au réfectoire où la faim trans-

(1) Jean, premier Abbé de Bonnevaux, devint évêque de Valence en 1141 ; il mourut le 21 mars 1146. Sa vie, écrite par Giraud de Valence au XV^e siècle, se trouve dans MARTÈNE, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, col. 1694 ss.

(2) L'heure de None, ou neuvième heure du jour, selon la manière de compter des anciens, variait, suivant l'époque de l'année, entre 2 h. et 4 heures de l'après-midi.

formait en mets délicieux tout ce qu'on leur servait : en effet, il n'y a pas de meilleur assaisonnement que la faim (3). Leur pain était infect (4), mélangé d'ivraie et de vesce, et ils n'en avaient qu'une petite livre ; leur boisson comportait plus d'eau que de vin ; et des écuelles pleines d'herbes et de raves leur étaient offertes en guise de poisson (5). Après ce festin, ils rendaient grâce au dispensateur de toutes choses ; et, le reste du jour, ils vauquaient à la lecture jusqu'à Vêpres.

Après l'office de Complies, célébré dévotement, ils entraient au dortoir en grand silence ; et chacun se couchait sur son lit. Pour garniture de lit (6), un morceau de vile

(3) C'est un lieu commun rebattu déjà chez les anciens. — *Anima saturata calcabit favum : et anima esuriens etiam amarum pro dulci sumet*, disent les Proverbes, XVII, 7. — *Cibi condimentum est fames*, dit CICÉRON, *De finibus bonorum et malorum*, II, 90. — *Dulciores post famem epulae fiunt, quae assiduitate fastidio sunt, et diuturna continuatione vilescent. Condimentum cibi jejunium est. Quanto avidior appetentia, tanto esca jucundior*, dit SAINT AMBROISE, *De Elia et jejunio*, cap. IX, n° 32, dans P. L., t. XIV, col. 708 A, où il y a comme une réminiscence du mot de Cicéron.

On retrouve la même idée dans la vie de Saint Bernard : *Cetera quoque cibaria quaeque vix erant aliquid saporis habentia, praeter quam quod fames seu amor Dei faciebat. Vita prima*, lib. I, cap. VII, n° 36, dans P. L. t. CLXXXV, col. 248 C.

HÉLINAND DE FROIDMONT, trouvère devenu moine cistercien († v. 1229), cite à ce propos, dans un sermon, Horace et Cicéron, ainsi que les exemples de Ptolémée, de Darius et des Lacédémoniens. Voir *Sermo II in Natale Domini*, dans P. L., t. CXXII, col. 500.

Finissons par cette charmante anecdote qu'on lit dans CÉSaire d'HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum*, Dist. IV, cap. LXXVIII (éd. Strange, t. I, p. 246) : Un seigneur allemand, visitant le monastère d'Himmerod, demandait à l'Abbé comment parmi ses religieux de grands personnages, si délicats dans le siècle, pouvaient s'habituer à la nourriture grossière des cisterciens. « C'est que, répondit l'Abbé, j'assaisonne tout cela de trois grains de poivre, de sorte qu'ils ne laissent rien dans leurs écuelles. » Et, comme notre homme s'étonnait, l'Abbé reprit : « Le premier grain de poivre, ce sont les longues veilles de l'office de Matines ; le second, c'est le travail des mains ; le troisième, c'est l'impossibilité de se procurer meilleure nourriture. Voilà les trois grains qui donnent une saveur délicate à tous nos mets. »

(4) *Spurcus*, le mot peut sembler exagéré. Il va cependant avec le reste du tableau.

(5) Le poisson n'était pas interdit aux premiers cisterciens, comme on le répète souvent à tort ; mais il apparaissait assez rarement sur leur table.

(6) *Fulchrum* : garniture de lit. Voir DUCANGE.

étouffe de laine (7) ; et, au lieu de peaux de renards, ils n'avaient qu'une couverture grossière. Un petit sac, plein de balle d'avoine, tenait lieu d'oreiller à plusieurs.

De ces lits somptueux, ils sautaient en bas vers le milieu de la nuit pour les Vigiles, la digestion terminée ; alors que deux nuits consécutives de la période d'hiver eussent à peine suffi pour leur compte de sommeil, tant ils étaient fatigués (8).

Leur genre de vie terrifiait à tel point leurs voisins tout alentour, que presque pas un parmi les gens aisés n'osait s'imposer le joug d'une pareille règle. Mais le très illustre Amédée, parce qu'il savait que les délices de cette vie sont trompeuses, ne craignit pas de partager la vie des moines de Bonnevaux. Bien plus, par la ferveur de sa charité, il sut décider tous ses compagnons à prendre cette croix.

(7) *Filtrum* ou *feltrum* : *pannus lanæ incontextus*. Voir DUCANGE, V° FELTRUM. Le mot se trouve dans GUIGUES, *Consuetudines Cartus*, cap. XXVIII, *De utensilibus cellæ*, dans *P. L.*, t. CLIII, col. 693.

(8) Il faut se rappeler que, d'après la règle de Saint Benoît, la journée des moines se terminait avec la lumière du jour. Les nuits d'hiver leur accordaient beaucoup plus de sommeil qu'en été.

Tout ce tableau de la vie des premiers cisterciens semble un peu dramatisé à plaisir. On en verra plus loin un autre exemple.

CHAPITRE IV

De la réponse de l'Abbé de Bonnevaux à Amédée et à ses compagnons et de leur réception

Comme je l'ai dit, dix-sept gentilhommes arrivèrent donc à Bonnevaux, le même jour, sous la conduite d'Amédée (1), et s'ouvrirent à l'Abbé Jean de leur désir d'embrasser la vie religieuse.

Alors celui-ci, à ce qu'on raconte, simulant la sévérité sur son visage, le cœur en réalité rempli de joie, donna cette réponse à nos héros : « Mes amis, pourquoi êtes-vous venus « ici (2) ? Peut-être ignorez-vous, comme je le suppose, « combien est exigeante la discipline de l'ordre cistercien, en « comparaison avec tous les autres ordres ? Les tuniques « sans forme sont lourdes et chaudes en été, et bien trop « froides en hiver. Les braies (3), les chemises (4) et tous « les vêtements de lin nous sont interdits pour toujours.

(1) Cette entrée en masse dans un monastère cistercien n'était pas sans exemple. On a vu qu'en 1112 Saint Bernard entra au noviciat de Cîteaux amenant avec lui trente compagnons ; et que, plus tard, en 1126, le jeune Othon, fils de Léopold, marquis d'Autriche, entra au monastère de Morimond avec une quinzaine d'étudiants. Voir *Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 268, et DUBOIS, *Histoire de l'abbaye de Morimond*, p. 60-61.

(2) Allusion au mot que Saint Bernard se répétait souvent aux premiers jours de sa conversion : *Amice, ad quid venisti ?* reprenant dans un tout autre sens la parole du Sauveur à Judas (Matt., XXVI, 50). Voir *Bernardi Vita prima*, lib. I, cap. iv, n° 19, dans *P. L.*, t. CLXXXV, col. 238 A. Le mot a été aussi repris par Saint Benoît dans sa Règle, ch. LX.

(3) *Sarabella* : braie. Voir DUCANGE. Les Cisterciens rejetèrent toutes les parties du vêtement qui ne sont pas prévues dans la Règle de Saint Benoît. Voir *Exordium cisterciensis cænobii*, cap. XVI.

(4) *Interula* : *camisia, interior tunica*. Voir DUCANGE.

« Comment donc, je vous prie, mes très chers, pourrez-vous supporter cela, vous qui tempérez la chaleur de l'été par des vêtements de fin tissu, et qui, l'hiver, aviez l'habitude de prendre de bons vêtements de dessous (5) ? Si vous voulez habiter avec nous, vous ne ferez jamais votre volonté propre. Vous jeûnerez tout le jour ; et, à l'heure de None (6), vous sustenterez tout juste votre corps de mets insipides, plutôt que vous ne le referez. Vous travaillerez beaucoup et vous vous lèverez au milieu de la nuit pour chanter les louanges de Dieu. Et, pour tout dire, chacun de nous vous paraîtra mauvais. Personne ne vous adressera la parole (7), et personne non plus ne vous éparpignera dans les proclamations (8). Pour de petites fautes, vous entendrez de grands reproches, et vous serez frappés de coups en abondance (9). »

Voici la réponse que le vénérable Amédée fit au nom de tous : « Père vénéré, n'effrayez pas vos serviteurs. Nous avons beaucoup péché, et, tous, nous avons besoin de faire pénitence. C'est pour cela que, tous ensemble, nous vous supplions à genoux de nous recevoir en votre société. Nous

(5) *Esophorium : interula, vestis interior*. Voir DUCANGE.

(6) Voir ci-dessus, chap. III, n° (2).

(7) Le strict silence est une des principales observances de l'ordre de Cîteaux.

(8) Allusion aux proclamations en usage dans l'ordre de Cîteaux. Voir *Consuetudines*, Pars prima, cap. LXX, *De capitulo et de confessione*, dans *Nomasticon cisterciense*, éd. SEJALON, p. 148.

(9) Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint à faire étalage de l'austérité de certaines observances monastiques. On pourrait comparer au petit discours de l'Abbé de Bonnevaux une curieuse feuille imprimée, à la fin du XVIII^e siècle, par les Trappistes de la Valsainte, en Suisse, qui a pour titre : *Petit exposé du genre de vie que l'on mène au monastère de la Maison-Dieu de la Val-Sainte-Notre-Dame de la Trappe au canton de Fribourg en Suisse, et des dispositions où doit être celui qui désire y entrer*.

Parmi les austérités annoncées on lit ceci : « Avoir bien froid en hiver, car le climat est très dur... Avoir bien chaud pendant l'été, sans qu'il vous soit permis de vous découvrir, du moins tant que vous serez en présence des autres, ni même d'essuyer avec votre mouchoir les gouttes de sueur de votre front... Il faut vous attendre à vous lever tous les jours avant deux heures du matin, les dimanches et fêtes ordinaires avant une heure, et les grandes fêtes avant minuit ; à ne vous point appuyer contre le mur quand vous serez assis, quelque fatigué que vous puissiez être ; à ne faire qu'un seul repas par jour pendant huit mois de l'année ou environ, et cela à deux heures et

« avons quitté les délices ; comment y retournerions-nous ?
« Tout ce que vous avez dit, nous l'accomplirons avec courage,
« aidés de vos prières. »

Alors l'Abbé reprit : « Nous n'avons pas pour habitude dans notre ordre de rien relâcher en faveur des nobles per sonnages ; chez nous, l'homme libre n'est pas préféré à l'esclave (10). Si l'on vous reçoit, on fera de vous des bouviers ; tous vous serez employés à tondre les brebis (11), à fumer le jardin (12). Pensez à tout cela ; parlez-en entre vous. Car si vous ne pouvez pas le porter, il vous faut aller au Temple, ou dans un autre ordre où la discipline vous soit supportable. »

Après avoir prononcé ces paroles, l'Abbé les quitta. Alors tous nos chevaliers se réunirent et commencèrent à conférer de ce qu'ils venaient d'entendre. Plusieurs d'entre eux étaient effrayés, bouleversés par les dures réponses de l'Abbé.

Alors le très illustre Amédée, debout au milieu d'eux, leur dit résolument : « O hommes nobles, qui tant de fois êtes venus à bout d'adversaires armés, comment vous lais-

demie du soir, et à quatre heures et un quart en Carême. Encore ne trouverez-vous au réfectoire que quelques pommes de terre, quelques herbes, racines ou légumes apprêtés sans façon, sans beurre, sans huile, mais seulement avec du sel et de l'eau, ou tout au plus quelquefois un peu de lait... » Il y a près de quatre grandes pages à l'avenant. Quant à la volonté propre, « il ne vous sera pas permis de la suivre en rien ; il suffira que l'on voie que vous désirez une chose, pour que l'on vous commande quelquefois tout le contraire, non pas comme pourraient faire les gens du monde, pour vous contrarier et vous chagriner, mais par amour pour vous et votre salut... »

J'ai cité un peu longuement cette feuille, parce qu'elle est très peu connue.

(10) On trouve cette remarque dans le chap. II de la Règle de St Benoît.

(11) La tonte des brebis constituait un gros travail auquel tous les moines étaient appelés à participer. Les abbayes possédaient en effet d'immenses troupeaux. Aucun document ne nous renseigne sur l'importance de ceux de Bonnevaux à cette époque. On sait du moins par le cartulaire que les pâturages étaient déjà nombreux.

(12) Ces travaux, réservés pour l'ordinaire aux serfs et pratiqués par les moines constituèrent le grand scandale de la réforme cistercienne. A plus forte raison quand ces moines se trouvaient être de grands seigneurs. Le transport et l'épandage du fumier comptaient parmi les plus vils travaux. *Qualis vero religio est fodere terram, silvam excidere, stercora comportare ?* dit Saint Bernard dans sa lettre à son cousin Robert, faisant écho aux moqueries dont les cisterciens étaient l'objet. Voir *Epist. I*, n° 4, dans *P. L.*, t. CLXXXII, col. 73.

« sez-vous maintenant ému par des paroles ? Le combat
« n'a pas encore commencé, et déjà vous tremblez. Je vous
« en conjure, ne craignez pas et ne renoncez pas à votre
« propos.

« L'ordre cistercien n'est pas aussi dur que l'Abbé nous
« l'a dit. Mais, s'il nous a parlé si durement, c'est pour éprou-
« ver par là nos dispositions. Et même si tout était comme
« il l'a dit, est-ce que nous ne sommes pas plus forts que
« ceux qui gardent toutes ces observances ? Aller au Tem-
« ple (13), ce n'est pas quitter les délices, mais seulement
« changer la couleur des vêtements. Si nous nous faisons
« moines noirs, nous serons peut-être plus mauvais que nous
« ne sommes (14) ; car maintenant beaucoup de choses nous
« sont permises qui, alors, nous seraient interdites. »

Ainsi parla-t-il ; et eux lui répondirent : « Ce n'est pas
« comme un homme que tu parles, mais comme un ange.
« Nous ne partirons pas, et nous resterons avec toi jusqu'à
« la mort. C'est ici que nous voulons mourir ; c'est ici que
« nous voulons avoir notre sépulture. »

Sur ces paroles, après que tous nos chevaliers eurent été
confirmés dans leur bon propos, le soleil se coucha, et ce fut
le silence de la nuit. Le lendemain, après la messe, l'Abbé
sortit pour les voir, désirant connaître ce qu'ils avaient dé-
cidé entre eux pendant la nuit.

Quand ils le virent, ils le saluèrent aussitôt humblement ;
et, se jetant tous à ses pieds, ils commencèrent à demander
leur admission, en disant : « Tout ce que nous avons enten-
« du de vous hier, Révérend Père, nous sommes décidés à
« l'observer exactement, sans omettre quoi que ce soit. Que
« si vous ne nous recevez pas, nous demeurerons à l'hôtelle-
« rie, et, au moins, quand nous mourrons, nous serons ense-
« velis au milieu des vôtres et par les vôtres. »

(13) Il s'agit des Templiers ou chevaliers du Temple, dont la règle, en fait d'austérités, n'avait rien de comparable à celle des cisterciens.

(14) Echo des querelles entre cisterciens et clunisiens, entre moines blancs et moines noirs, comme on disait, qui firent grand bruit dans le premier quart du XII^e siècle, et qui mirent en conflit Saint Bernard et Pierre le Vénéral.

Alors l'Abbé reprit : « Je me réjouis grandement de
« vous voir si résolu. Ce n'est pas avec un cœur double que
« vous êtes venus à nous. Je n'essayerai pas de vous effrayer,
« mais je vous parlerai comme à des amis. Et que mes pa-
« roles sévères d'hier ne vous soient pas trop dures : ce n'est
« pas par mépris que je vous ai dit tout cela, mais pour vous
« éprouver. Maintenant, je vous reçois, et je vous promets
« le salut de vos âmes si vous persévérez dans l'ordre jus-
« qu'à la mort. Sinon, vous vous accusez vous-mêmes ; et
« votre noble sang en sera déshonoré. Jamais on ne se moque
« de Dieu impunément ; et, à la mort, l'abîme de l'enfer sera
« votre partage. »

Ainsi reçus, nos chevaliers rendirent à Dieu et à l'Abbé
de grandes actions de grâces. Désormais, sans inquiétude et
fermes dans leur propos, ils n'avaient plus aucune crainte et
se préparaient à faire donation de leurs biens. Mais l'Abbé
leur dit : « Les règles de l'ordre nous interdisent de les re-
« cevoir (15). Ils doivent être conservés aux novices et ne
« sont pas distribués avant que ceux-ci ne prononcent leurs
« vœux et ne deviennent moines. Alors, disposant de leur
« avoir, ils ne se réservent rien à eux-mêmes, et donnent ce
« qu'ils veulent, autant qu'ils veulent, où et comme ils veu-
« lent. »

Là-dessus, quelques jours après, Amédée et les seize che-
valiers avec lui entrèrent le même jour au noviciat, où, pen-
dant un an entier (16), ils militèrent heureusement sous le
Christ, le Roi des rois (17).

Après quoi, consacrés à Dieu tous ensemble, ils revêti-
rent l'habit monastique, et, disposant de leurs biens, tant en

(15) Je ne connais pas de statut de l'ordre cistercien à ce sujet. Il s'agit sans doute de ce qui est marqué au ch. LVIII de la Règle de Saint Benoît. Voir ce qui est dit dans les *Consuetudines, ecclesiastica officia*, cap. CII, dans *Nomasticon cist.*, éd. SEJALON, p. 190.

(16) Nouveau coup de patte, en passant, aux bénédictins de Cluny, qui admettaient parfois à la profession avant un an complet de noviciat, contrairement à ce qui est marqué dans la Règle de Saint Benoît. Voir PIERRE LE VÉNÉRABLE, Epist. XVII (lib. IV), dans *P. L.*, t. CLXXXIX, col. 321-344.

(17) Réminiscence du mot de Saint Benoît au début du prologue de sa Règle : *Quisquis abrenuntians propriis voluntatibus Domino Christo vero Regi militaturus.*

or qu'en argent, qu'en possessions et autres choses, ils donnèrent un grand accroissement au monastère de Bonnevaux (18).

D'ailleurs il serait trop long de rapporter ici combien ils furent fervents, pieux et obéissants. Qu'il suffise de dire qu'ils servirent Dieu dans l'ordre cistercien, sans donner sujet de plainte, jusqu'à la mort, et qu'après cela ils allèrent recevoir l'éternelle récompense.

Après avoir passé tout cela sous silence pour éviter les longueurs, parlons seulement de la vie d'Amédée et de son fils.

(18) On a encore la charte par laquelle, en 1120, Amédée d'Hauterives testa en faveur de Bonnevaux. Voir U. CHEVALIER, *Cartulaire de Bonnevaux*, ch. 313.

CHAPITRE V

Comment le diable trompa Amédée par l'amour de son fils

Le jeune Amédée, le fils de notre Amédée déjà mentionné plusieurs fois, était encore petit et inapte à recevoir l'habit monastique (1). Les moines de Bonnevaux le reçurent pourtant et lui enseignèrent les lettres, avec moins de soin cependant qu'ils n'eussent dû et qu'ils ne l'avaient promis à son père. Ce que voyant, celui-ci avait de la peine à supporter qu'on négligeât l'éducation de son fils ; et il ne cessait d'aller supplier l'Abbé de confier son enfant à des maîtres qui s'occupassent de lui avec plus de diligence. Mais l'Abbé répondait que la doctrine sophistique des Arts libéraux (2) était de peu d'importance pour un religieux, et qu'un disciple du Christ ne devait pas être abreuvé des fables mensongères des philosophes. Indemne de la souillure des péchés dans lesquels la plupart tombent à l'occasion de leurs études, l'onction de l'Esprit-Saint arriverait à l'instruire, en un

(1) Amédée avait à peine dix ans, et l'âge de quinze ans était requis pour entrer au noviciat chez les cisterciens : *Notandum quia nullum nisi post quintumdecimum ætatis suæ annum in probatione nobis ponere licet*. C'est du moins ce qu'on lit dans une des premières collections de statuts des chapitres généraux de l'ordre. Voir *Statuta cap. gen. ord. cist.*, ann. 1134, n° LXXVIII, dans CANIVEZ, t. I, p. 31.

(2) Les Arts libéraux étaient divisés en deux groupes : le *Trivium*, qui comprenait la grammaire, la dialectique, la rhétorique ; et le *Quadrivium*, avec la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique.

moment, mieux que ne pourraient le faire de longues années à l'école de Priscien l'apostat (3).

Mais l'antique serpent, chef de toute malice, couvert du manteau de la charité et tout ensemble de l'affection naturelle, suggérait au serviteur de Dieu Amédée, pour le tenter, que la négligence dont souffrait son fils n'avait pas tant pour cause une affaire de piété, que le vice et l'avarice et la crainte de la dépense. En plus de cela, l'astucieux menteur inventait de belles raisons qu'il venait confirmer par les paroles mêmes de l'Apôtre, à savoir que personne ne doit jamais haïr sa propre chair (4), et en particulier un enfant né de souche noble, chez qui les dons de l'esprit venaient s'ajouter à la beauté du corps et auquel jamais ne manquerait la vertu s'il possédait seulement la science des lettres.

Mais le faux prédicateur se garda bien d'ajouter que tout homme qui préfère à l'amour de Dieu celui de son père, de sa mère ou de son fils, est indigne de Dieu et sera privé de son royaume pour l'éternité.

Il est rare en effet que le diable ait l'audace de tenter directement les parfaits serviteurs du Christ ; mais en montrant une apparence de bien au commencement de ses suggestions, et en introduisant en même temps sa tête, ce serpent insaisissable est arrivé souvent, par ses ruses habiles, à renverser les plus hauts cèdres du Liban.

Donc, comme je l'ai dit, sous le couvert de l'amour naturel de son fils, ce dragon cruel introduisit sa tête au plus intime secret du cœur d'Amédée ; et, y déversant peu à peu ses pensées empoisonnées, il parvint à se rendre entièrement maître de son esprit. Déjà Amédée était dégoûté d'être entré dans l'ordre cistercien ; et, incapable de résister à la violence du tentateur, il formait le projet de passer chez les Clunisiens.

(3) Priscien, grammairien latin du VI^e siècle, dont les ouvrages ont été à la base de l'enseignement jusqu'à la renaissance des lettres. Il est appelé ici apostat, car il dédia ses *Institutiones grammaticæ* à un certain Julianus, patrice et consul de Rome, fin lettré, helléniste distingué, et grammairien à ses heures, que l'on a confondu avec Julien l'apostat.

(4) Allusion à Eph., V, 29 : *Nemo enim unquam carnem suam odio habuit.*

Enfin, trop confiant dans les tromperies du serpent subtil, il prépara les chevaux et partit pour Cluny avec son fils. Là, il fut reçu avec toutes sortes de marques d'honneur, et il revêtit au plus vite l'habit de moine noir. Toute la communauté de cet illustre monastère se réjouit grandement de l'arrivée d'une telle recrue ; et on le fit siéger à côté de l'Abbé, pour comble d'honneur.

Quant à son fils, ils le reçurent aussi avec joie, et l'envoyèrent quelques jours après en Allemagne, auprès de l'Empereur Conrad, son parent (5). Celui-ci se félicita de le recevoir, le confia pour son éducation à des maîtres très instruits ; et, pendant longtemps, il prit soin de lui comme s'il se fût agi de son propre fils.

Mais il arriva que, comme Amédée était à Cluny depuis quelque temps, l'on eut à célébrer une fête solennelle. Alors, après Tierce, selon la coutume, la communauté, revêtue d'ornements de soie et de pourpre, se prépara pour chanter la grand-messe ; et notre Amédée se trouvait là, dûment paré de vêtements de soie, tout brillants d'or et de pierres précieuses (6). Et, tandis que les autres chantaient ensemble les douces mélodies des proses (7), il commença à chanter dans son cœur, avec larmes :

« Malheur à moi, misérable, qui suis retourné, comme
« un chien, à mon vomissement ! La pompe de ce monde
« et cette gloire trompeuse, j'avais méprisé tout cela pour
« l'amour de Dieu et pour gagner le ciel ; et voilà que maintenant j'y suis revenu. J'ai méprisé tant et de si grands
« biens temporels pour ceux du ciel, et déjà, comme je vois,

(5) On a vu plus haut (chap. I, n. 5) que cette parenté des Hauterives avec l'Empereur ne peut s'entendre qu'au sens large.

Conrad, né en 1093 ou 1094, fut roi des Romains le 18 décembre 1127 ; roi d'Italie couronné à Milan le 20 juin 1128, et empereur en 1138. Il n'était donc pas encore empereur quand le jeune Amédée lui fut confié. L'empereur était alors Henri V.

(6) Les cisterciens avaient rejeté les vêtements somptueux : *Altarium linteamina, ministrorum indumenta, sine serice sint, præter stolam et manipulum. Casula vero non nisi unicolor habeatur.* Voir *Statuta cap. gen. ord. cist.* ann. 1134, n. X ; dans CANIVEZ, t. I, p. 15.

(7) Les proses n'existent pas au graduel cistercien.

« j'ai reçu ma récompense. Voilà ma gloire, voilà mon paradis ; l'autre, je n'y entrerai pas si je viens à quitter cette vie revêtu de tels honneurs. Car là où le Tout-Puissant me trouvera, il est certain que c'est là qu'il me jugera. Et quel jugement sera le mien ? moi qui, après avoir quitté la sainte et vénérable pauvreté des moines de Bonnevaux, dans laquelle j'avais promis de persévérer jusqu'à la mort, en échange des vils vêtements que j'avais l'habitude de porter à Bonnevaux, je me revêts chaque jour de pelisses délicates et magnifiques ; orné maintenant de vêtements couverts d'or et de pierres précieuses ; ma poitrine, à l'instar des rois, resplendit de la pourpre ; en place de légumes, je me nourris continuellement de chair (8) ; et des breuvages parfumés me sont versés en abondance au lieu de raisiné.

« Si je suis jugé sans miséricorde, c'est l'enfer que je mérite en toute justice. Car on sait qu'il abondait en ces biens-là, ce riche que l'Évangile atteste qu'il fut enseveli en enfer (9) ; avec cette différence que je ne doute pas être encore plus coupable que lui, parce que, rejetant toute espèce de luxe pour l'amour de Dieu, j'avais choisi la pauvreté, j'avais voué la sobriété ; ce que je ne vois pas qu'il ait jamais fait.

« Hélas, hélas ! qu'ai-je fait ! J'ai trahi mes compagnons d'armes. C'est moi qui les avais armés pour le combat ; et voilà que, honteusement vaincu, j'ai pris la fuite. Eux continuent maintenant de combattre courageusement, pour recevoir, après la victoire, la récompense éternelle (10). Quant à moi, qui ai voulu esquiver les traits des adversaires, trompé par les artifices de l'ennemi rusé, je me suis jeté dans les filets multiples des démons. Il n'y a plus

(8) Les premiers cisterciens rejetèrent les mets qui ne sont pas conformes à la Règle de Saint Benoît, en particulier la viande et même les plats préparés à la graisse. Voir *Exordium parvum*, cap. XVI, et *Statuta cap. gen. ord. cist.*, ann. 1134, n. XXIV, dans CANIVEZ, t. I, p. 18.

(9) Allusion à la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare, dans *LUC*, XVI, 19-31.

(10) *Bravium*, comme dans I *COR.*, IX, 24. Du grec « brabeion », le prix du combat.

« pour moi de remède, si Dieu ne me ressuscite, moi qui suis en putréfaction, tout comme il a ressuscité Lazare mort depuis quatre jours. Et, pour que sa clémence daigne opérer cette résurrection, il me faut faire pénitence. »

Tandis que cet homme vénérable remuait toutes ces pensées, il commença à pousser de profonds soupirs du plus intime de son cœur ; et, incapable de contenir ses larmes, il quitta rapidement ses ornements aux yeux de tous, et sortit, tout rempli d'une salutaire tristesse.

La messe ayant été bientôt terminée, plusieurs moines vinrent trouver l'Abbé et lui dirent : « Dom Amédée d'Hauterives est sorti de l'église en pleurant pendant que nous chantions la messe solennelle ; et nous ignorons la cause de sa tristesse. Peut-être a-t-il du mal à accepter de n'avoir pas encore reçu une charge de Prieur ou quelque autre dignité. Nous conseillons donc, avec l'agrément du seigneur Abbé, de le placer à la tête de deux ou trois de nos monastères situés dans son pays, parmi les mieux dotés ; il est, en effet, tout à fait digne d'un tel honneur. »

Aussitôt l'Abbé fit appeler Amédée et lui dit : « Qu'arrive-t-il, mon très cher frère, que votre visage, subitement changé, apparaisse maintenant plus triste que de coutume ? Quelqu'un vous aurait-il blessé par des airs de mépris, ou vous aurait-il causé quelque peine ? Si telle est la cause de votre tristesse, à moi la vengeance, c'est moi qui rétribuerais (11). Ou bien, si vous êtes fâché de ce que, jusqu'à présent, nous ayons voulu que vous demeuriez dans le cloître, sachez que c'est pour votre utilité. !l'important, dis-je, que vous appreniez, dans la communauté, la discipline de l'ordre, afin qu'ensuite, plus rapidement, vous sachiez vous comporter, au dehors et au dedans, selon les décrets de la règle.

« Mais maintenant nous vous donnons à choisir : et quel que soit celui de nos prieurés qui vous plaise, soit dans votre pays soit ailleurs, nous vous le concédons, de par

(11) L'allusion au texte de Saint PAUL (*Rom.* XII, 19, et *Héb.* X, 30) citant le *Deut.* XXXII, 35 (*Mea est ultio et ego retribuam in tempore*), est évidente.

« notre autorité. Que si vous en voulez deux ou trois, vous les recevrez aussi bien. »

Alors Amédée lui répondit d'une voix humble : « Seigneur, je rends grâces à votre bonté, tant pour les bénéfices reçus que pour ceux que vous vouliez accorder encore à ma pauvre personne. Mais je veux que vous soyez bien certain que les causes que vous alléguiez ne me tourmentent en rien. D'ailleurs, je ne doute pas que vous sachiez déjà, dans votre prudence, comment nous avons méprisé, moi et plusieurs autres avec moi, la gloire trompeuse de ce monde pour l'amour de Dieu ; et comment, embrassant la pauvreté, nous sommes allés ensemble à Bonnevaux, pour y être religieux. »

« Et voici que, tous les autres persévérant dans leur sainte résolution, moi leur chef en cette entreprise, j'ai honteusement reculé afin de pouvoir accomplir ma volonté, pour la confusion et l'opprobre de toute ma race. C'est pourquoi les remords de ma conscience m'empêchent de demeurer en paix au milieu de vous, bien que la communauté de ce monastère brille par les saintes mœurs et une grande piété. Aussi je supplie à genoux votre Grandeur de m'accorder la permission de m'en retourner, et de me prêter, à moi votre serviteur, n'importe quelle monture au moyen de laquelle je puisse retourner à Bonnevaux, afin d'y satisfaire pour mes fautes, devant Dieu et la sainte communauté. Sinon, je n'aurai pas honte de me mettre en route à pied. »

A ces paroles, l'Abbé s'attrista du départ d'un tel sujet. Voyant cependant la grande componction de son cœur et ce désir de pénitence inspiré par Dieu, il ne voulut pas y contredire.

Amédée donc, ayant laissé son fils qui avait été la cause de sa défection, vint à la porte de Bonnevaux, où son retour combla de joie les religieux.

CHAPITRE VI

Comment Amédée fit pénitence quand, après avoir quitté les clunisiens, il revint à Bonnevaux

On annonça au vénérable abbé Jean, dont il a été fait souvent mention, qu'Amédée d'Hauterives était à la porte, et que, se mettant à genoux (1) à l'envi devant tous ceux qui entraient dans l'abbaye ou qui en sortaient, il demandait très humblement miséricorde. De quoi l'Abbé se réjouit grandement et rendit grâces à Dieu. Et exhortant les frères à se féliciter du retour de la brebis perdue, il sortit aussitôt dehors pour le voir, accompagné de quelques frères.

Quand Amédée l'aperçut, il se jeta à ses pieds et devant ceux qui l'accompagnaient, en se proclamant avec larmes un pécheur, un fugitif, un faux frère ; et il implorait dévotement son pardon.

Alors, l'abbé le releva et, après avoir fait asseoir tout le monde, il lui dit ces paroles : « Amédée, mon frère, l'esprit hideux, affreux, cruel, immonde, exerce en vous ses ravages ; le bouc fera partie de son troupeau. Jour et nuit, sans relâche, pour tromper les serviteurs de Dieu, « ... il s'agite, il excite, il enchaîne, il attire, il brûle, « Et ce n'est pas assez pour lui de garder la mesure s'il [espère pouvoir nouer un nœud (2)]. »

(1) Le texte latin porte : *Metanias faciens*. *Metania*, terme bas-latin signifiant génuflexion, de *metanoea*, du grec « *metanoia* », repentir.

(2) Je n'ai pu parvenir à découvrir l'origine de ces vers.

« C'est à nous de prendre garde d'être enchaînés, car il
« ne se laisse pas fléchir par la prière ; et personne n'échappe
« aux pièges du diable à prix d'argent. Il n'y a pas de rem-
« part, de mur, de porte de fer, de tours élevées, qui puis-
« sent nous mettre à l'abri de ses attaques. Car il ne peut
« être enfermé dans aucun lieu, ni abattu à coups de flèches,
« ni brisé à coups de pierres matérielles. Jamais il n'est fati-
« gué, jamais le sommeil ne l'accable, ni la faim ni l'ardeur
« de la soif ne le tourmentent. Cependant, alors qu'il est
« si fort, si astucieux et si subtil, il ne peut pas avoir le
« dessus, mais seulement persuader le mal. Si nous accep-
« tons ses suggestions dans notre pensée avec l'envie de les
« réaliser, alors nous laissons entrer dans le cénacle de notre
« cœur la tête de l'antique serpent ; et, si nous n'y prenons
« pas bien garde, peu à peu il s'y glisse tout entier. Alors,
« déchaîné et furieux, il renverse le sens de l'homme inté-
« rieur ; et, attirant l'homme extérieur en le séduisant par
« toutes sortes de débordements, il le pousse à donner son
« consentement à toutes ses suggestions dépravées.

« Je ne parle pas à un ignorant, mais à un homme qui
« a déjà l'expérience de ce combat. Ce que vous venez d'en-
« tendre, souvent déjà vous l'avez appris par l'expérience.
« Désormais vous devez éviter avec plus de soin les embû-
« ches de l'ennemi ; votre chute ne vous causera point de
« mal, si dorénavant vous êtes instruit des artifices du serpent.

« Aujourd'hui et demain vous demeurerez ici pour ré-
« parer par l'amour tout comme par la crainte de Dieu ; et
« ensuite on vous recevra au chapitre selon l'usage de
« l'Ordre (3). »

— « A Dieu ne plaise ! dit Amédée, que moi, qui suis
« si gravement coupable, je sois si vite associé à la sainte
« communauté des moines de Bonnevaux. Je demeurerai
« ici jusqu'à ce que mon iniquité et ma faute soient connues
« de tous les voisins d'alentour. Je resterai ici à frapper
« et à demander miséricorde pour mes fautes. Puissé-je seu-
« lement obtenir de vous, s'il vous plaît, la permission de

« vivre de vos aumônes, à la porte, avec les mendiants. C'est
« assez que vous m'accordiez cela, alors que rien de tel ne
« m'est dû, pas plus qu'à n'importe quel autre qui méprise,
« à ma manière, les bienfaits de Dieu. »

Pendant qu'il disait cela, l'abbé, dans l'admiration d'une
telle humilité et d'une si grande contrition, rendit grâces à
Dieu ; puis il regagna le monastère avec ceux qui l'avaient
accompagné.

Quant à Amédée, il resta à la porte, se prosternant aux
pieds de ceux qui entraient et qui sortaient, demandant mi-
séricorde en pleurant et en promettant de se corriger.

Les aliments qu'on lui donnait chaque jour comme à
l'un des moines, il les distribuait aux pauvres ; et, après le
repas de la communauté, il s'asseyait dehors, à la porte, au
milieu des malheureux, et se nourrissait avec eux des aumô-
nes qu'on leur distribuait.

Après huit jours passés ainsi, l'abbé vint encore le vi-
siter dehors ; et, lui disant qu'il avait déjà satisfait, il s'em-
ploya à lui faire comprendre qu'il lui était permis d'être
reçu à nouveau.

Mais lui, se jugeant indigne de la compagnie des saints
moines, ne voulut pas accepter.

Le lendemain, l'abbé défendit qu'on allât à la porte de-
vant laquelle il se tenait, et qu'on entrât ou qu'on sortît par
là. Et comme tout le jour, selon son habitude, Amédée at-
tendait ceux qui entraient et qui sortaient, et qu'il ne trou-
vait personne à qui il pût montrer son humilité, il commença
à s'enquérir de ce qui arrivait. Il apprit de source certaine
ce que l'abbé avait ordonné et comment les frères passaient
par un autre chemin. Alors aussitôt il se hâta d'aller s'y
humilier, avec plus d'empressement encore, aux pieds de ceux
qu'il pouvait trouver ; à tel point que l'abbé s'en plaignit
en disant qu'Amédée d'Hauterives assiégeait l'Abbaye.

Quinze jours après, l'abbé vint encore le trouver de-
hors et lui dit : « C'est un gros ennui que vous nous cau-
« sez, à nous et à nos frères ; et, tandis que vous pensez
« satisfaire, vous vous rendez coupable d'une faute de dé-
« sobéissance. Et ainsi vous tournez en vice l'humilité même.
« Cessez, je vous prie, cet exercice de satisfaction ; car il

(3) Voir *Consuetudines ord. cist., Institutu cap. gen., cap. LXVI*, dans
Nomasticor cist., éd. SÉJALON, p. 227. Voir également ce que dit la Règle
de Saint Benoît, au ch. XXIX.

« faut que vous sachiez que vous vous êtes assez humilié, et
« plus qu'assez. »

Lui, au contraire, affirmait qu'il était indigne de la compagnie des saints, et ne voulait pas consentir à être reçu. Alors, le vénérable abbé fit signe de s'en retourner à ceux qui étaient venus avec lui, et resta à la porte. Il se mit à se prosterner (4) avec Amédée aux pieds de ceux qui passaient, affirmant qu'il le ferait jusqu'à ce qu'il acceptât d'être reçu dans la communauté, selon l'usage de l'Ordre.

Vaincu par cet argument, le vénérable accepta enfin d'être reçu, laissant à tous les moines et à leurs successeurs un exemple incomparable d'humilité.

*

**

Et voici que, tandis que je décris la si grande humilité de cet illustre personnage, moi qui ne suis à côté de lui qu'un novice, je m'aperçois que je suis transporté par les cornes de l'orgueil. Que si par hasard quelqu'un vient à me blesser, justement ou injustement, même s'il est beaucoup plus noble que moi, même s'il m'est bien supérieur en science et en piété, je rougis cependant de demander la paix le premier. Je me croirais déshonoré de ne pas blesser à mon tour, si j'ai été blessé, de ne pas mettre les autres dans l'embarras si l'on m'y a mis, de ne pas critiquer si l'on m'a critiqué, et, si j'ai été aigri par quelque injure, de ne pas me payer par de plus grandes. Et cela arrive parce que je ne fais pas attention à l'habit et au nom de moine, ni aux obligations de ma profession. C'est en effet le propre du moine de ne pas chercher vengeance, d'accepter volontiers les injures, de ne pas réserver un temps pour la colère (5). Car le moine doit, comme il est écrit, mépriser le monde, ne mépriser personne, se mépriser soi-même, mépriser d'être méprisé (6).

(4) *Metanias facere*. Voir ci-dessus, n. 1.

(5) C'est là le 13^e instrument des bonnes œuvres dans la Règle de Saint Benoît, ch. V.

(6) Dans le texte latin, ce sont des vers — ni l'auteur, ni l'éditeur ne semblent s'en être aperçus — cités de travers. On les a attribués à Hildebert, évêque du Mans :

Mais en réalité, selon la prophétie de l'Apôtre, déjà l'iniquité abonde, tandis que la charité et la vraie humilité se sont refroidies chez beaucoup (7), non seulement chez les séculiers, mais encore chez les clercs, chez les moines aussi, et, ce qui est pire, chez les prélats.

Enfin parfois tu as honte de t'être trompé ; et, parce que tu as changé d'âge, souviens-toi de changer aussi de mœurs. Que cessent les choses de l'enfance ; et applique-toi aux œuvres de l'homme.

Je vous en supplie, amant tout-puissant de l'humilité, daignez, par l'intercession de celui dont j'écris la vie et par l'entremise de tous les saints, éteindre en moi désormais toute espèce de superbe, mettre en moi les vertus, m'accorder de faire le bien et de souffrir avec constance les injures pour votre amour, vous qui vivez et réglez dans les cieux avec le Fils et le Saint-Esprit, réglant et gouvernant tous les siècles. Ainsi soit-il ! (8).

*Spernere mundum, spernere sese, spernere nullum
Spernere se sperni, [quatuor hæc bona sunt.]*

Voir *Carmina Miscellanea*, CXXIV, *De quatuor bonis et quatuor malis*, dans *P. L.*, t. CLXXI, c. 1437 A.

Ces vers sont cités par un moine de Marmoutiers, comme une application de la morale du *Quadrivium*. Voir BOURGAIN, *La chaire française au XII^e siècle*, p. 288.

Dom Jean LECLERCQ les attribue à Saint Malachie. Voir *Etudes sur Saint Bernard et le texte de ses écrits*, dans *Analecta S.O. Cist.*, t. IX (1953), p. 169 et n. 7.

(7) Allusion au texte de Saint MATTHIEU, XXIV, 12 : *Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet caritas multorum*.

(8) Réminiscence de la doxologie de l'hymne *O quam glorifica*, des Vêpres de l'Assomption, au bréviaire cistercien :

*Hoc largire, Pater luminis omnis
Natum per proprium Flamini Sacro,
Qui tecum nitida vivit in æthra
Regnans, ac moderans sæcula cuncta.*

CHAPITRE VII

Comment Amédée se regarda comme le plus méprisable de tous les moines de Bonnevaux après qu'il eut quitté les clunisiens pour revenir à Bonnevaux

Quoique, dans le précédent chapitre, nous ayons suffisamment traité de l'humilité de notre Amédée, il reste encore bien des choses, et nous ne voulons pas manquer d'en noter quelques-unes pour les porter à la connaissance d'un grand nombre, dans un but d'édification.

En effet, que fut sa vie entière, sinon la forme et le miroir de bien vivre, comme aussi l'exemple de la plus grande humilité ? Dans ce miroir, quiconque s'examine avec soin, s'il a quelque peu d'orgueil, il pourra le voir très clairement ; et, s'il imite cet exemple, il recevra de Dieu pour l'éternité, après les misères de cette vie, une forme d'une beauté inestimable. Cependant, qu'il fasse bien attention à ce qu'il faut considérer et à ce qu'il faut imiter.

A cette époque, la Maison de Bonnevaux était pauvre et petite ; et, par pauvreté, les moines n'usaient pas de graisse (1) de porc pour l'entretien de leurs chaussures. Mais on fabriquait un mélange infect, appelé vulgairement « charroillium » (2), fait de graisse de lait de brebis des Alpes et de graisse de porc, à quoi on ajoutait du suif et de la

(1) Le texte latin porte *axungia*, composé de *axis* et *ungere* : graisse qui sert pour les essieux. Le mot *axonge* existe en français.

(2) Ni *charroillium*, ni *charnilium* du texte latin ne figurent dans DUCANGE.

endre. Avec cette mixture puante, aussi bien les moines que les convers et tous les familiers graissaient leurs souliers (3).

Il parut à Amédée tout à fait honteux et inconvenant que les prêtres graissassent les leurs (4) avec cet infect mélange, de leurs propres mains qui touchaient chaque jour le corps très sacré du Seigneur. C'est pourquoi il demanda à son abbé la permission de graisser les souliers de tous les prêtres, ce qui lui fut d'abord refusé. Enfin, sur ses instances, l'abbé finit par la lui accorder (5).

Un jour donc qu'Amédée se livrait à cet exercice devenu son emploi particulier, il arriva que le comte Guigues d'Albon, son oncle (6), vint à Bonnevaux pour le voir. Après avoir fait à l'église une brève prière avec sa suite, selon la coutume des hôtes (7), il demanda bientôt à voir son neveu. Au signe du prieur, on ordonna à Amédée de se hâter d'aller

(3) Dans le texte latin : *Perones, rustica calciamenta*. DUCANGE.

(4) Dans le texte latin : *Culponei, rustica calciamenta*. DUCANGE.

(5) Cette anecdote montre qu'Amédée n'était pas prêtre à cette époque. Il semble même qu'il ne le fut jamais, car on lit plus loin qu'après les sorties nécessitées par ses fondations, il revenait à Bonnevaux reprendre ses humbles travaux, en particulier le graissage des souliers, *ad unctionem calciamentorum* (voir ch. IX, note 10), contrairement à ce que dit le Ménologe (19 octobre) d'après Philippe Séguin, lib. III, cité par HENRIQUEZ, *Menologium cisterciense*, Anvers, 1630, p. 355, n. b.

Graisser les souliers était alors considéré comme le plus vil des travaux. On trouve des anecdotes semblables dans la vie de plusieurs saints. Voir par exemple FORTUNAT, *Vie de sainte Radegonde*, n° 23, dans *P.L.*, LXXXVIII, 507 A ; l'anecdote du diable visitant saint Bernard en train de graisser lui-même ses souliers au chauffoir de Clairvaux, *Vita quarta*, lib. II, n° 16, dans *P.L.*, CLXXXV, 549, et CÉSAIRE D'HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum*, dist. IV, cap. VII (éd. Strange, t. I, p. 179). Voir encore la vie du bienheureux Jean de Montmirail, ch. III, n° 46, dans *Acta Sanctorum Boll.*, sept. t. VIII, p. 227 D-E. Saint Vincent de Paul, qui avait séjourné au château de Gondy à Montmirail, aimait à raconter ce trait à ses religieuses. Voir LARIGALDIE, *Jean de Montmirail*, p. 70-71.

On trouve encore un trait semblable dans la vie de saint Thibaud, abbé des Vaux-de-Cernay, dans D. Pierre LE NAIN, *Essai de l'histoire de l'Ordre de Cîteaux*, t. IX, p. 78.

(6) Voir ch. I, note 4.

(7) Voir *Consuetudines ord. cist., Ecclesiastica officia*, cap. LXXXVII, dans *Nomasticon*, éd. Séjalon, p. 169, d'après ce qui est dit dans la Règle de Saint Benoît, ch. LIII.

voir son oncle. Mais notre homme demanda un petit délai pour terminer le travail commencé.

Comme Amédée tardait à venir, le comte se dirigea vers le lieu où il graissait les souliers. Le voyant, les manches relevées jusqu'au coude, tout mouillé de sueur et échauffé tant par la fatigue du travail que par l'ardeur du feu (8), il se prit à verser des larmes ; et, levant les mains au ciel, il rendit au Dieu tout-puissant, qui ne veut la perte de personne mais qui veut sauver tout le monde, d'immenses actions de grâces de ce qu'il avait donné, dans son ineffable bonté, une si grande humilité à cet homme sorti de cette race de vipères (9), dont il descendait lui-même. Et, sortant sans bruit pour n'être vu ni entendu de lui, il attendit dehors, à l'hôtellerie, qu'il eût terminé de graisser tous les souliers pour pouvoir jouir de ses doux entretiens.

Quant à Amédée, ayant terminé ce travail qu'il affectionnait et s'étant lavé les mains, il sortit voir son oncle, comme on le lui avait ordonné. Dès qu'il l'aperçut, le comte se jeta aussitôt dans ses bras. Puis ils s'assirent et purent profiter ensemble pendant quelque temps d'une douce conversation. Enfin le comte se recommanda aux prières d'Amédée ; et, montant à cheval avec sa suite, il retourna chez lui. Quant au vénérable Amédée, il rentra dans le cloître.

A ces choses dignes d'admiration succédèrent des choses plus admirables encore. Notre chevalier déroba en cachette à ses frères infirmes les paniers (10) dans lesquels ils seraient les chiffons (11) malpropres qui servaient aux cuisines, pour aller les laver avec soin, de ses propres mains, dans une dépendance située près de la rivière. Après quoi il les faisait sécher au soleil, ou bien, si le temps était couvert, auprès du feu ; pour les remettre ensuite en place, à l'insu de tous. Il craignait, dis-je, qu'un vent de louange

(8) C'est en effet au chauffoir que les religieux graissaient leurs souliers.

(9) En latin : *Homini de viperea stirpe*. COUSIN n'a pas osé traduire ces mots. Il dit simplement : « à un homme de la maison de Clermont. », p. 50.

(10) Le latin *Cosphinulus* ne figure pas dans DUCANGE. Peut-être faut-il y voir un diminutif de *cophinus*, coffre, du grec « kophinos » : panier, corbeille.

(11) Le latin *Coctura* : linges nécessaires aux cuisines. DUCANGE.

n'emportât les dignes fruits de pénitence qu'il avait avidement récoltés dans le champ de l'humilité ; et c'est pourquoi tout le bien qu'il accomplissait, il prenait grand soin de le cacher autant que possible à tous les hommes.

En plus de cela, comme chaque année, en été, la rivière de Gère (12), à moitié desséchée par l'ardeur du soleil, n'était plus capable d'entraîner les ordures des égoûts et que l'odeur nauséabonde qui s'exhalait sans cesse de ces tas d'immondices était très funeste à la santé des habitants, après Sexte, alors que, selon la coutume de l'Ordre (13), les moines reposaient au dortoir, le très saint Amédée, revêtu de son scapulaire (14), s'introduisait sous les latrines, et avec une pioche il rassemblait les eaux en un ruisseau, par le moyen duquel, dispersant peu à peu avec une pelle les monceaux d'ordures et toutes les immondices à l'odeur fétide, il nettoyait, autant qu'il était possible, cet affreux cloaque.

O homme admirable, par lequel brillent pour nous de si nombreux et de si grands exemples d'humilité ! (15). Ne doit-on pas le regarder comme ayant excellé dans les œuvres honorables de la charité, celui que l'on sait avoir accompli avec tant de soin et de dévouement, pour l'amour de Dieu et la rémission de ses péchés, des travaux si abjects et qui feraient rougir n'importe quel homme de la campagne ! Il peut bien y avoir plusieurs imitateurs de son zèle pour la charité fraternelle, je ne crois pas que personne puisse l'égaliser. Il n'a jamais méprisé personne, jamais il n'a critiqué personne. Si par hasard il avait à reprendre quelqu'un pour ses défauts, il s'appliquait à le faire avec tant de bonté et de douceur que celui qu'il désirait corriger le vénérât davantage à cause de cette correction même, et l'en aimait plus encore.

(12) Il s'agit de la Gère, qui prend sa source à Bonnevaux et va se jeter dans le Rhône à Vienne.

(13) Conformément à la Règle de Saint Benoît, les Cisterciens, depuis Pâques jusqu'au 14 septembre, allaient prendre la sieste au dortoir, après le repas qui se prenait à l'heure de Sexte, ou midi.

(14) Le scapulaire, dans la Règle de Saint Benoît, n'est pas autre chose qu'un vêtement de travail. Les Cisterciens ne le portaient que pour travailler.

(15) Réminiscence d'une antienne de l'office de saint Martin : *O ineffabilem virum, per quem nobis tanta miracula coruscant !* (Noct. II, ant. 3, au bréviaire cistercien).

CHAPITRE VIII

Comment Amédée, fils de notre Amédée, après avoir quitté Bonnevaux avec son père, vint à Clairvaux pour s'y faire religieux

Cependant, tandis qu'Amédée s'adonnait aux bonnes œuvres, qu'il domptait son corps par les veilles et les jeûnes, tandis qu'il se livrait sans relâche à la prière et qu'il vivait en moine au milieu des moines ; il arriva qu'Amédée, son fils, enfant d'un heureux naturel, suffisamment formé à la science des lettres et déjà apte à porter le joug du Seigneur (1), attiré par les pieuses larmes de son père (à ce que je crois), vint à Clairvaux. Et là, après avoir humblement demandé son admission, il fut reçu avec joie et grande déférence, comme il convenait à sa noblesse ; et il revêtit l'habit de la religion.

Mais dès qu'il sortit de l'enfance, qu'il avait passée d'une manière sainte et digne d'éloges, et que la couleur de ses joues commença à se couvrir d'un poil follet, indice de l'âge viril (2), agréable à Dieu et aux hommes par sa science et sa sagesse, aussi bien que par sa piété et la sainteté de sa vie, par l'ordre de l'abbé de Clairvaux (3), avec l'assentiment et aux applaudissements de toute la communauté, il

(1) On a vu plus haut (ch. V, note 1) que l'âge de quinze ans était requis pour entrer au noviciat chez les Cisterciens.

(2) Simple effet littéraire. En réalité Amédée avait une trentaine d'années quand il fut élu abbé d'Hautecombe.

(3) L'abbé de Clairvaux n'était autre que saint Bernard.

fut choisi pour abbé d'Hautecombe (4), à la demande des moines de ce lieu.

On venait seulement d'y commencer la construction du monastère (5), et l'on manquait de beaucoup de choses. Car la grossièreté des gens d'alentour comme aussi la stérilité du lieu représentait une grosse difficulté pour la vie du monastère. Mais après qu'Amédée eut pris en main le gouvernement de la maison, en fidèle disciple de l'Évangile il s'appliqua à chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et il apprit à ses religieux à en faire autant, par sa parole et par son exemple. Après quoi, dignes des célestes richesses, à l'arrivée de l'amant de Dieu (j'ai dit en effet beaucoup plus haut que c'est ainsi qu'il faut interpréter le nom d'Amédée) (6), la pauvreté ayant disparu, ils commencèrent à devenir riches aussi de l'abondance des biens temporels.

Mais parce que (comme il est écrit) un fils sage fait la joie de son père (7), Amédée l'ancien, ayant été informé de la piété et de la sagesse de son fils, ayant appris aussi qu'il avait été élevé à la dignité abbatiale, rempli d'une immense joie, il demanda la permission et se hâta d'aller le voir.

Quand il fut arrivé à l'hôtellerie d'Hautecombe et qu'il eut obtenu de son fils la permission d'y demeurer quelques jours, il dit un jour à l'abbé, alors qu'il s'entretenait avec lui : « Mon fils, cette communauté ne pourra pas rester long-temps ici, car, quand bien même cette terre ingrate arriverait à porter des fruits à force de travail, la malice de vos voisins vous les enlèvera sans pitié et réduira tout à néant. »

A quoi l'Abbé répondit : « Mon père, même si les biens temporels nous sont ôtés, cependant les éternels que nous

(4) L'abbaye d'Hautecombe, fondée dans la haute vallée, ou combe (d'où son nom) de Cessens, passa en 1135 dans la filiation de Clairvaux, et fut transférée peu après sur les rives du lac du Bourget.

(5) Le transfert de l'abbaye sur les bords du lac du Bourget eut lieu dans les premières années de l'abbatiat d'Amédée.

(6) Voir ce qui est écrit plus haut au sujet de l'étymologie du nom d'Amédée (ch. I, note 2).

(7) Réminiscence de *Prov.*, X, 1.

« acquérons en cette vie par notre travail, on ne pourra pas
« nous les enlever. »

A ce mot, il est facile de deviner quelle était la perfection de cet homme qui, pour gagner seulement les biens du ciel, ne faisait aucun cas des biens de ce monde. Qui-conque fixe le regard de son esprit dans l'amour et la contemplation des choses célestes, méprise l'avarice. Et il ne peut souffrir de la perte des choses passagères, celui qui se contente du vêtement et d'une sobre nourriture, qui regarde l'argent comme de la terre blanche (8) et l'or comme de la boue, qui ne désire rien autre en ce monde que d'avoir tout juste de quoi sustenter son corps mortel. En effet celui-là ne vit pas pour manger et pour boire, mais il mange et boit pour vivre.

D'ailleurs, après qu'Amédée eut pu connaître suffisamment pendant quelques jours la doctrine et la sagesse de son fils ; après avoir reçu sa bénédiction et obtenu la participation aux prières, il s'en retourna à Bonnevaux.

N'oubliant pas les bienfaits de Dieu, il s'appliquait à se montrer plus fervent que de coutume dans la soumission à Dieu et dans les exercices de la charité fraternelle. Il avait grand soin de ne laisser passer aucun jour qu'il ne suppliât avec grande dévotion la clémence de Notre Seigneur Jésus-Christ d'augmenter chaque jour la grâce accordée à son fils et de la lui conserver pour toujours.

Quant à l'Abbé d'Hautecombe, tant par les prières de son père que par les siennes propres, il ne connaissait aucune diminution dans sa piété et sa réputation ; mais s'étudiant à progresser chaque jour davantage, il embaumait de l'odeur de ses parfums toutes les régions d'alentour. C'est pourquoi il plut au Roi des rois de confier de très grandes choses à son serviteur qui avait été fidèle dans les petites, pour lui donner l'occasion de distribuer plus abondamment à ses compagnons la mesure de froment en temps opportun (9).

(8) Comparer ce que dit saint Bernard : *Aurum et argentum nonne terra est rubra et alba, quam solus hominum error facit aut reputat pretiosam ?* Voir In Adventu sermo IV, n° 1, dans P.L., CLXXXIII, 57 D.

(9) Allusion au répons 8° de l'office du commun des confesseurs pontifes, au bréviaire cistercien. Voir Luc, XII, 42.

Il arriva donc que, par la providence du Dieu tout-puis-sant, la cité de Lausanne, située sur le Léman, à peu de distance de l'abbaye d'Hautecombe, vint à être privée de son évêque (10) ; et qu'Amédée, l'abbé dudit monastère, fut élu évêque de Lausanne par la voix unanime de tout le clergé et de tout le peuple de cette ville. Mais comme il se déclarait indigne d'un tel honneur, et qu'il refusait d'accepter la charge pastorale, il fut intronisé cependant, quoique avec beaucoup de résistance. Et aussitôt, sur le conseil des anciens, on fit porter au pape (11) par un courrier, de la part de tous, clercs et laïques, des lettres pour lui demander de confirmer l'élection par son autorité apostolique, afin d'ôter à Amédée la possibilité de revenir en arrière, ou bien de donner à un autre l'occasion de s'introduire.

Le Souverain Pontife, ayant appris la prudence et la piété de l'homme, approuva très volontiers, comme il convenait, la requête des fidèles, et décida qu'Amédée était évêque de Lausanne (12).

Mais lui, élevé aux honneurs du siège épiscopal, s'appliquait à penser que, selon le mot de l'Apôtre (13), il faut que l'évêque soit irrépréhensible, et que, selon un autre docteur, quand croissent les dons, les comptes à rendre de ces dons croissent aussi (14). C'est pourquoi il pesait fréquemment ses actions dans un examen rigoureux, et, comme si c'était déjà le jugement, ainsi il était plein de sollicitude pour lui-même et pour ses ouailles.

(10) Il s'agit de l'évêque Guy de Maligny, issu d'une illustre famille de Bourgogne, qui fut déposé (croit-on) en 1144, *propter enormitates et incontinentiam suam*. C'est du moins ce qu'on lit dans la *Gallia christiana*, XV, 345-46.

(11) Le pape était alors Alexandre III.

(12) On pense qu'Amédée fut sacré évêque le 21 janvier 1145. La *Chronique des évêques de Lausanne*, placée en tête du *Cartulaire de Lausanne*, dit en effet qu'Amédée devint évêque le jour de sainte Agnès. Voir *Mém. et Doc. Suisse Romande*, t. VI, p. 42.

(13) *I Tim.*, III, 2.

(14) Il s'agit de saint Grégoire, qui dit : *Cum enim augetur dona, rationes etiam crescunt donorum*, dans son *Homilia IX in Evangelia*, n° 1, dans P.L., LXXVI, 1106 A.

Equitable dans ses jugements, prévoyant et fidèle dans ses conseils, défenseur des veuves, soutien des orphelins, consolateur des prisonniers, vengeur de l'iniquité, ennemi de l'envie, ami de la justice, observateur de la chasteté, disciple de la pauvreté, zélé pour les veilles et pour les jeûnes, assidu à visiter les malades et à nourrir les pauvres, modéré dans la correction, discret dans ses paroles, il fut toujours animé d'une fervente piété.

Dès lors, l'Abbaye d'Hautecombe, appuyée sur le secours et les conseils d'un tel patron, commença à s'enrichir, tant en bâtiments qu'en autres biens et possessions, tandis que la cité de Lausanne était dans l'abondance et jouissait, grâce à lui, d'une paix bien établie. Il siégea comme évêque de cette ville plusieurs années du vivant de son père, et longtemps encore après sa mort (15).

Enfin, quand il lui plut, Dieu libéra son serviteur de son enveloppe corruptible et l'établit dans la céleste Jérusalem, d'où, par la faute de notre premier père, il vivait exilé ; et, pour de pauvres travaux temporels, il lui donna la récompense éternelle dans le royaume des cieux.

(15) On place généralement la mort d'Amédée l'Ancien en 1150. Amédée de Lausanne mourut en 1159.

CHAPITRE IX

Comment Amédée construisit en divers temps au prix de grandes fatigues les quatre premières abbayes que Bonnevaux engendra spirituellement

Nous n'avons dit qu'un mot sommaire de la vie du vénérable Amédée, évêque de Lausanne, aussi bien pour ne pas ternir par notre style grossier les actions illustres d'un si grand homme, que pour éviter d'ennuyer le lecteur par la longueur du récit.

Car il fut toujours si sage, si vertueux, si prudent et si pieux que la cité de Lausanne (à ce que je crois) n'a jamais eu et ne retrouvera jamais un pareil évêque (1). Si j'écrivais sa vie par ordre et en entier, ce n'est pas un simple petit cahier, comme j'ai voulu faire, mais un gros volume que j'aurais écrit. D'ailleurs, tout ce qu'il a pu avoir de prudence et de vertu rejaillit à la gloire et à l'honneur de son père, duquel, par sa naissance, il tient son nom et des mœurs semblables.

Mais parce que nous avons montré longuement qu'Amédée, son père, était animé d'une charité incomparable, et que nous n'ignorons pas que la charité sans les œuvres est chose morte, il importe de parler encore de ses œuvres par

(1) Ces mots du texte latin : *nec primum praesulem habuit similem nec sequentem habebit* semblent être une réminiscence de saint Bernard qui, dans plusieurs de ses sermons sur la Sainte Vierge, cite ces vers de SEDULIUS, *Carmen Paschale*, lib. II (dans *P.L.*, XIX, 599-600) :

Gaudia matris habens cum virginitatis honore

Nec primam similem visa est nec habere sequentem.

Voir St BERNARD, *In Assumptione sermo IV*, n° 5 ; *In vigilia Nativitatis sermo I*, n° 1 ; *sermo III*, n° 9 ; *Sermo IV*, n° 4 ; dans *P.L.*, CLXXXIII 428 A ; 87 C ; 99 A ; 102 A.

le témoignage desquelles nous allons montrer que sa charité n'était pas morte.

A cette époque, bien que l'Abbaye de Bonnevaux fût féconde en nombreuses bonnes œuvres, elle restait cependant stérile en fait de fondations d'abbayes, tant par le fait du manque de biens et de possessions qu'aussi bien à cause de la négligence des moines. Car si quelques-uns d'entre eux, poussés par l'Esprit, aspiraient à fonder ; effrayés par la pénurie d'argent et de biens autant que par le poids du travail, ils renonçaient à leur projet.

Mais le vénérable Amédée, qui savait que jamais rien ne manque à ceux qui craignent Dieu, n'hésita pas à prendre, le premier parmi les moines de Bonnevaux, la charge et la peine de construire une nouvelle abbaye, préférant se fatiguer en de multiples travaux plutôt que d'encourir, lui et sa maison, tout comme le figuier de l'Evangile, les malédictions de la stérilité. C'est pourquoi il alla trouver l'abbé Jean, son père, de vénérable mémoire, pour le presser, à force de prières, de chercher un lieu convenable à la construction d'un nouveau monastère, et de ne pas douter de lui confier à lui-même la charge et le travail de cette fondation.

L'abbé, qui avait déjà formé pareil dessein, se réjouit beaucoup de trouver un tel homme à partager son désir. Sans hésitation, et confiant à la providence de Dieu le dénuement et la pauvreté, il se mit, tout joyeux, en quête d'un emplacement, lequel il trouva bientôt au diocèse de Viviers, au milieu des montagnes, dans une vallée très retirée, lieu auquel l'antiquité avait donné le nom de Manse d'Adam (2).

(2) Fondée en 1120, commune et canton de Montpezat, arrondissement de Largentières (Ardèche). Sur la part prise par Amédée dans la fondation de ce monastère qui porte le nom de Mazan, voir *Rev. Mabillon*, t. XIV (1924), p. 216, n. 1 ; et Chanoine THERME, *Etude sur la fondation de l'Abbaye de Mazan*, dans *Rev. du Vivarais*, t. LV (1951), p. 34-42, 93-104, etc.

La charte de fondation de l'abbaye ne fait aucune mention de notre Amédée. Voir VIC-VAISSETE, *Histoire du Languedoc*, t. V, 911-913.

Le nom de *Mansum Adae* semble une explication érudite du nom de *Mansiada* que porte aussi le lieu. J. LAURENT, *Les noms des monastères cisterciens dans la toponymie européenne*, dans *St Bernard et son temps*, Congrès de Dijon 1927, t. I, p. 174, dit que *Mansiada* est une déviation assez probable de *Mansio*, étape, lieu de gîte ; si, au vu de la forme *Mansiada*, on admet un bas latin *mansiata*, parallèle au bas latin *calceata*.

De ceux qui en avaient le domaine, il obtint le don de cet emplacement à force de prières, pour l'amour de Dieu et le salut de leurs âmes ; et, retournant au lieu de cette vaste solitude (3), tout comme il avait appris à faire à Bonnevaux, il entreprit le défrichement des terres incultes, l'essartement des forêts, l'extirpation des broussailles, la confection des jardins et la plantation d'arbres de tout genre. Et, bien que lui et ses compagnons se contentassent de peu, ils s'adonnaient chaque jour à de grands et pénibles travaux, afin de pouvoir préparer de quoi vivre à leurs successeurs.

En plus de cela, les grands de la région et les nobles, qui avaient appris par la renommée répandue partout, l'intégrité et la droiture d'Amédée avant même qu'il entrât en religion, remplis d'admiration devant la si grande humilité de ce très noble personnage, se mettaient avec un prompt dévouement à sa disposition, eux et leurs biens, pour l'aider et le servir. Et l'on regardait comme coupable d'un grand crime celui qui refusait quelque chose à Amédée.

L'un, pieusement, pour son salut et celui des siens, donnait des forêts et des prés ; l'autre, des lieux couverts de buissons (4) ; un autre encore, des terres labourables et des friches pour y établir des granges, afin de subvenir à la nourriture et au vêtement des habitants du Manse d'Adam. Celui-ci édifiait à ses frais le dortoir ; celui-là, le réfectoire ; un autre, l'église.

On pouvait voir les puissants de tout le pays courir à l'envi pour obtenir la participation aux prières d'Amédée, et pour pouvoir laisser en ce lieu leur souvenir, par le don de quelque bien : or, argent ou domaines.

Mais ceux qui avaient donné la terre où l'on construisait l'abbaye, apprenant qu'après l'ensemencement elle trompait les espoirs de l'agriculteur, faisaient généreusement don de domaines du même genre, au loin, dans des régions fer-

(3) Réminiscence biblique : *in loco horroris et vastae solitudinis* (Cantique de Moïse, *Deut.* XXXII, 10).

(4) Le texte porte *umeta*. Je propose *dumeta* : buissons. Mais on pourrait lire *umecta*. Il s'agirait alors de marais, genre de terrains dont les moines se contentaient souvent, faute de mieux, pour leurs fondations. Peut-être faut-il lire *ulmeta* : lieux plantés d'ormeaux.

tiles. On raconte, en effet, qu'au Manse d'Adam la terre aride produisait souvent après ensemencement une herbe abondante, mais que, brûlée bientôt par la chute des neiges et la rigueur du gel, de maigres épis venaient, bien des fois, tromper le semeur dans ses espoirs de récolte.

C'est pourquoi Amédée s'appliquait avec un soin inlassable à acquérir d'autres champs, où par ses épis gonflés, la glèbe fertile ne pouvait apporter de déception au laboureur.

Et bientôt, par la grâce de Dieu, la construction de l'édifice du Manse d'Adam s'éleva, capable d'abriter un grand nombre d'habitants ; en même temps que l'abbaye s'enrichissait d'un nombreux mobilier et de multiples possessions.

Après quoi, à la demande d'Amédée et de ses compagnons, l'abbé de Bonnevaux y envoya douze moines et quelques convers avec un nouvel abbé (5) à leur tête. A leur arrivée Amédée leur remit tout en mains, leur confiant toutes les possessions qu'il avait acquises ; puis, après quelque temps passé avec eux, comme l'abeille retourne à la ruche après avoir goûté au suc de diverses fleurs, lui aussi, abeille très prudente, rempli de la suavité des diverses vertus, il s'en retourna à Bonnevaux.

Mais parce qu'il avait mis la main à des choses difficiles (6) et qu'il était ennemi de l'oisiveté, quelques années plus tard il jeta, en Auvergne, dans les mêmes conditions, les fondements du monastère de Montpeyroux (7) ; et il fonda aussi ceux de Léoncel (8) et de Tamié (9), en divers

(5) Il s'agit de Pierre, le premier abbé.

(6) Allusion à ce qui est dit de la femme forte, dans *Prov.*, XXXI, 19.

(7) Montpeyroux, fondée en 1126, au diocèse de Clermont, commune de Puy-Guillaume, canton de Châteldon, arrondissement de Thiers (Puy-de-Dôme).

(8) Léoncel, fondée en 1137, au diocèse de Valence (ou de Die, des contestations ayant eu lieu à l'époque entre les évêques sur les limites des deux diocèses), là où la rivière de Lionne prend sa source, d'où le nom du monastère, *Lionnæ cella*, qui a donné aussi *Lioncellum*.

(9) Tamié, fondée en 1132, sur les montagnes de la Savoie, dans une petite vallée qui fait communiquer la vallée de l'Isère avec le Faucigny, commune de Plancherine, canton de Grésy, arrondissement d'Albertville (Savoie).

Amédée figure comme présent dans la notice de fondation du monastère. Voir *Gallia christiana*, t. XII, instr. col. 379.

temps, mais toujours avec la même intention. En effet, son dessein était d'obtenir de Dieu, à la fin de sa vie, la gloire de l'immortalité pour les grands travaux qu'il s'était imposés dans la construction de ces monastères ; et de ne pas être privé de la béatitude éternelle, parce que, dans aucun de ces monastères, il ne voulut pas rester longtemps après l'arrivée des douze moines et du nouvel abbé, de peur d'être vénéré avec beaucoup d'honneur par les abbés et par tous les habitants de ces maisons, comme le père de famille et le fondateur du lieu, ainsi qu'il convenait ; et de paraître recevoir, dans ces marques d'honneur, la plus grande part de sa récompense.

Aussitôt, dis-je, que le lieu qu'il avait reçu pour une fondation était érigé en abbaye, gardien de l'humilité et amant de la pauvreté, il retournait, l'âme en joie, à Bonnevaux, pour y laver les torchons de la cuisine (comme je l'ai dit plus haut), pour graisser les souliers (10), nettoyer les immondices et se livrer à toutes sortes d'autres travaux vils et abjects.

Quelle éloquence pourrait jamais raconter dignement combien nombreuses et combien grandes furent les fatigues, les ardeurs de la chaleur et les rigueurs du froid que le saint homme eut à endurer dans la construction de ces abbayes ? J'en suis sûr : pour le bien savoir, il n'y a que ceux qui ont fait l'expérience de pareilles entreprises.

Enfin le Tout-Puissant voulant soustraire son serviteur à ces travaux et lui accorder la gloire éternelle, sa pieuse vieillesse fut atteinte par la maladie : il fut obligé de se mettre au lit et, le mal s'aggravant peu à peu, sa très sainte âme, libérée des liens de la chair, s'envola vers le céleste royaume, sept fois plus brillante que le soleil.

Il mourut le dix-neuvième des Calendes de février (11) et reçut la sépulture au cimetière de Bonnevaux, près de l'église. Et maintenant il règne au ciel, celui qui, de son

(10) Ce passage, comme on l'a dit ci-dessus (ch. VII, note 5), montre qu'Amédée ne fut jamais élevé au sacerdoce.

(11) C'est-à-dire le 14 janvier. Quant à l'année, la plupart des historiens donnent celle de 1150, qui répond assez bien à ce qui a été dit à la fin du chapitre VIII.

vivant, alors qu'il était si grand dans le monde, ne dédaigna pas de se faire le serviteur du dernier des fidèles du Christ.

Dans les monastères qu'il a fondés, le nom du Seigneur est loué sans interruption. Ainsi la bonté divine conservant dans ces mêmes lieux la sainte religion qu'on avait voulu y établir, la mémoire d'Amédée sera conservée dans les siècles des siècles (12).

(12) De toutes les fondations d'Amédée, une seule subsiste, toujours habitée par les moines cisterciens : celle de Tamié.